COLLOQUE ANNUEL

Impact de la criminalité économique et des nouvelles technologies sur les services financiers

1er novembre 2023
Université Laval

LABORATOIRE EN DROIT DES SERVICES FINANCIERS
Unité mixte de recherche

PRÉSENTATION

Créé en 2022, le Laboratoire en droit des services financiers (LABFI) de la Faculté de droit de l'Université Laval est une structure novatrice d'enseignement et de recherche qui vise à préparer une relève qualifiée en droit des services financiers, à stimuler la recherche sur les enjeux réglementaires et organisationnels dans cette industrie et, plus largement, à favoriser la protection des consommateurs de services bancaires, d'investissement et d'assurance. En outre, le LABFI organise un colloque annuel qui permet de réfléchir et d'échanger plus ouvertement au sujet de ces questions.

Le second colloque annuel du LABFI s'intéresse de manière transversale à la criminalité économique et aux nouvelles technologies dans les services financiers. Présente dans toutes les sphères d'activités, la criminalité économique n'épargne personne; elle concerne autant les particuliers que les entreprises et les sociétés étatiques. Du détournement de fonds au blanchiment d'argent, en passant par la fraude à la Ponzi, les arnaques amoureuses, de grands-parents ou par hameçonnage, ainsi que la fraude du président et les rançongiciels, les différentes formes de la criminalité financière peuvent engendrer des conséquences considérables tant sur le plan individuel que collectif. Plus particulièrement, la lutte au blanchiment d'argent constitue une priorité et un enjeu d'intérêt public à l'échelle planétaire. En raison de sa nature plus discrète par son emploi de stratagèmes ingénieux et frauduleux, la prévention et la détection de cette facette de la criminalité constituent un défi de taille pour le régulateur. Pour contrer ce fléau, le régulateur et le public s'en remettent largement à la mise en place de mécanisme de détection au sein des témoins en première ligne de ces crimes que sont les institutions financières.

Au fil des dernières années, l'écosystème bancaire et financier s'est métamorphosé drastiquement par le développement de monnaies virtuelles et de cryptoactifs, par l'utilisation accrue des services électroniques pour les paiements et les opérations bancaires, par l'automatisation croissante des décisions financières et par le potentiel offert par l'intelligence artificielle. Attrayant pour le consommateur et les entreprises, certes, mais quel terreau fertile à la criminalité ! Les défis posés par ces récentes innovations technologiques inquiètent sérieusement le régulateur.

Ce colloque propose un dialogue sur les enjeux de deux thèmes fondamentaux de la criminalité économique. Sous le premier thème, les conférenciers portent leur attention sur la prévention du blanchiment d'argent à l'ère numérique. Plus particulièrement, ils examinent les principes internationaux d'encadrement de ce phénomène dans le secteur de l'assurance, son encadrement au Canada par l'imposition d'obligations aux institutions financières ainsi que les nouveaux défis que cela suscite. Sous le second thème, l'interconnexion entre les nouvelles technologies, la fraude et la protection du public sera mise en lumière. Plus spécifiquement, les conférenciers s'intéressent à la prévention de l'arnaque à la cryptomonnaie, au rôle des institutions financières dans la détection de la fraude du président ainsi qu'aux enjeux en matière d'intelligence artificielle, d'éthique et protection des consommateurs de services financiers au regard des conseillers-robots.

PROGRAMME

MERCREDI 1er NOVEMBRE 2023

Université Laval, Pavillon Alphonse-Desjardins, salle Hydro-Québec

12h45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

13h MOT DE BIENVENUE
Cinthia Duclos, Université Laval

13h10 CONFÉRENCE INTRODUCTIVE – COMPLEXIFICATION DE LA LUTTE AU BLANCHIMENT D'ARGENT
Jennifer Vancol-Fable, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)

13h25 THÈME 1 - ENJEUX RÉGLEMENTAIRES ET TECHNOLOGIQUES DE LA PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT
Présidence de panel : Sylvie Poliquin, Beneva

13h35 PRINCIPES INTERNATIONAUX D'ENCADREMENT DU BLANCHIMENT D'ARGENT DANS LES SERVICES FINANCIERS : L'EXEMPLE DU SECTEUR DES ASSURANCES
Patricia Akiobe, Université Laval

13h55 QUELLES OBLIGATIONS POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES CANADIENNES DANS LA LUTTE AU BLANCHIMENT D'ARGENT
Sylvie Archambault, Mouvement Desjardins

14h15 BLANCHIMENT D'ARGENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LE RÉGULATEUR CANADIEN
Marc Lacoursière et Marziyeh Asghar Poor, Université Laval

14h35 DISCUSSION ET QUESTIONS DU PUBLIC

15h05 PAUSE CAFÉ

PROGRAMME (suite)

MERCREDI 1er NOVEMBRE 2023

Université Laval, Pavillon Alphonse-Desjardins, salle Hydro-Québec

15h30 — **THÈME 2 - NOUVELLES TECHNOLOGIES, FRAUDES ET PROTECTION DU PUBLIC**
Présidence de panel : L'honorable Frédéric Pérodeau, Cour supérieure du Québec.

15h40 — **ARNAQUE À LA CRYPTOMONNAIE : PRÉVENTION ET RÉGULATION DE LA DISTRIBUTION DES CRYPTOACTIFS**
Lise-Estelle Brault, Autorité des marchés financiers

16h — **FRAUDE DU PRÉSIDENT : RESPONSABILITÉ, RÔLE ET RISQUES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**
Marie-Julie Lafleur, BCF

16h20 — **ENJEUX ÉTHIQUES PRAGMATIQUES DE L'IMPLANTATION DES CONSEILLERS-ROBOTS DANS LE MONDE FINANCIER QUÉBÉCOIS**
Michel Mailloux, Collège des professions financières

16h40 — **DISCUSSION ET QUESTIONS DU PUBLIC**

17h10 — **CONFÉRENCE DE CLÔTURE : LA CONFORMITÉ D'ENTREPRISE COMME REMPART À LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE À L'ÈRE DES FINTECHS**
Angélique Prono, Banque Nationale

17h25 — **MOT DE LA FIN**
Cinthia Duclos, Université Laval

17h30 — **COCKTAIL & RÉSEAUTAGE**

LABORATOIRE EN DROIT DES SERVICES FINANCIERS

Sous la direction scientifique des professeurs Cinthia Duclos et Marc Lacoursière, le colloque est organisé par le Laboratoire en droit des services financiers (LABFI). Le Laboratoire est une structure d'enseignement et de recherche créée en mai 2022 à l'Université Laval sous forme d'unité mixte de recherche.

Le Laboratoire vise à préparer une relève qualifiée en droit des services financiers (bancaire, assurance de personnes et de dommages, investissement et valeurs mobilières), à alimenter et à contribuer aux échanges sur le cadre juridique et sur les pratiques de gouvernance dans cette industrie et à favoriser la protection des consommateurs.

Nous vous invitons à visionner notre vidéo promotionnelle et à visiter notre page Web pour en savoir plus!

MERCI À NOS PARTENAIRES!

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

beneva

Faculté de droit UNIVERSITÉ LAVAL

COLLÈGE DES PROFESSIONS FINANCIÈRES

BCF

BANQUE NATIONALE

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences sociales
École de travail social et de criminologie